

Justificatif généré le 01/08/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 01/08/2024
Département : Val-de-Marne (94)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/747898
N° d'annonce : 747898

CEMEX FRANCE 8

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €

Siège social : 13 Rue du Capricorne 94150 RUNGIS RUNGIS

908 498 967 R.C.S. Créteil

Suivant procès-verbal de l'associé unique en date du 27 juin 2024, il a été décidé :

- de modifier l'objet social. En conséquence, l'article des statuts est devenu : « La Société a pour objet, en France et dans tous pays :
 - La production, la transformation, la commercialisation et la distribution de mortiers industriels et de solutions constructives pour les voies de circulation et autres produits apparentés ;
 - L'étude, la recherche, la prise, l'acquisition, l'apport, le dépôt, la cession et l'exploitation directe ou indirecte de tous brevets, licences, marques ou procédés, se rapportant à l'objet de la Société ainsi que toutes opérations accessoires ;
 - La participation de la Société à toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques ou Sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ;
 - Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social, tels que ces différents éléments viennent d'être précisés ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement".
 - de modifier la dénomination sociale qui devient :
- CEMEX URBANIZATION SOLUTIONS FRANCE.
- de nommer en qualité de Président M. Dietmar VOETSCH demeurant Roepkestrasse 35 40235 Duesseldorf Allemagne en remplacement de M. Alexis NICOLAY, démissionnaire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Créteil.

L'associé unique.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeTpVXWUP

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeTpVXWUP>

